

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NBF ELEVAGE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8EME, Lot 77, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 08 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NBF ELEVAGE »

Objet : ÉLEVAGE ET VENTE DE BŒUFS, ÉLEVAGE ET VENTE DE MOUTONS, ÉLEVAGE ET VENTE DE VOLAILLES, ÉLEVAGE ET VENTE DE PORCS, ÉLEVAGE ET VENTE DE POISSON (POISSONNERIE), COMMERCE GÉNÉRAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8EME, Lot 77, Ilot 16

Dirigeant(s) Mlle FRIE MOHO NADEGE PAULE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04802 du 16/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59397/GTCA/RC/2023 du 16/08/2023

